



**Contribution de Véronique Vouland-Aneini, Adjointe au Directeur exécutif des
Géographies à l'AFD
Séminaire « Les défis de la Méditerranée au XXIème siècle »
Séance du 4 avril 2025**

« Risques politiques et risques environnementaux en méditerranée : le rôle de l'AFD »

L'action de l'AFD s'inscrit résolument dans les scénarios positifs de l'étude prospective du Plan Bleu sur la Méditerranée. Les conséquences particulièrement lourdes du changement climatique sur cette région du monde, bien documentées dans ce Plan ne pourront être affrontées que par une approche collective de l'ensemble des pays riverains. Pourtant, l'extrême fragmentation politique et la conflictualité de cet espace, rendent bien incertain la mise en œuvre de cet impératif de coopération de long terme. Est-ce que, face aux mêmes menaces sur leurs intérêts vitaux (incendie, stress hydrique, salinisation des deltas, ...), les Etats réussiront à surmonter les conflits pour construire des solutions communes ?

Dans l'attente de cette prise de conscience politique, l'AFD avec ses partenaires européens et ses partenaires du Sud, avance à un niveau infra-étatique sur des solutions techniques, la formation des acteurs du développement durable et la création des conditions favorables à une approche concertée.

Crises politiques et environnement

Tout le spectre des conflits est représenté autour de la Méditerranée, de la guerre ouverte et sans merci que livre Israël à ses voisins libanais et syriens ainsi qu'à Gaza et en Cisjordanie, des révoltes et des guerres civiles qui ont ravagé la Syrie et aujourd'hui encore la Libye, des situations conflictuelles « froide » comme celles qui caractérisent les relations entre l'Algérie et le Maroc ou entre la Turquie et la Grèce, mais aussi des guerres anciennes qui continuent de hanter les populations dans les Balkans et bloquent leur capacité de coopération.

L'autre obstacle à une gestion collective des défis environnementaux est la très grande disparité des rives nord et Sud. Les inégalités sont parmi les plus fortes au monde, comparables à celles qui existent à la frontière entre les États-Unis et le Mexique. Cela crée des frustrations, des crispations politiques, complexifie le dialogue, provoque des phénomènes migratoires illégaux d'ampleur, des drames humains. Les institutions créées pour surmonter cette fragmentation peinent à avancer. L'Union pour la Méditerranée (UPM) fondée en 1995 après l'espoir soulevé par les accords d'Oslo a pâti des échecs successifs de la mise en œuvre de ces accords et n'a pas réussi à créer un véritable espace commun. L'Union européenne a fluctué dans l'approche de son voisinage sud qui a longtemps été ignoré comme un espace cohérent. La nomination récente d'une commissaire pour la Méditerranée, Mme Dubravka SUICA avec pour mission d'élaborer un nouveau pacte pour la Méditerranée est un signal positif, même si, à ce stade, son mandat est centré sur la démographie et les questions migratoires.

Enfin, même si, sur le fond, il ne devrait pas y avoir de contradiction entre résolution de crises et engagement environnemental, cette accumulation de conflits, d'inégalités nuit à la prise en compte par les instances politiques de l'urgence environnementale. Il est difficile pour une Agence comme l'AFD, de proposer des projets de préservation de la biodiversité marine ou de dépollution des ports par exemple quand la sécurité ou l'accès aux biens de première nécessité des populations ne sont pas assurés.

L'AFD, une agence bilatérale pour l'investissement solidaire et durable

Institution financière publique et solidaire, l'AFD met en œuvre la politique de développement de la France. Elle s'engage sur des projets qui améliorent concrètement le quotidien des populations, dans les pays en développement, émergents et l'Outre-mer. Elle finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et durable. Ses équipes sont engagées dans plus de 4000 projets à fort impact social et environnemental dans les Outre-mer français et 115 pays. Elle contribue ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD).

Le Groupe AFD comprend deux filiales : PROPARCO qui fait des prêts au secteur privé et Expertise France qui mobilise la coopération technique française. Elle a le modèle économique d'une banque, soumise à la réglementation et au contrôle bancaire avec un portefeuille actif d'environ 60 milliards d'Euros, 12 milliards € d'engagements chaque année dont 8 milliards € en prêts. Pour réaliser ses opérations, elle emprunte sur les marchés au taux de la France et

bénéficie de transferts de l'Etat, du Trésor public à hauteur de 1 milliard € en 2025 pour bonifier les prêts et du Ministère des Affaires étrangères à hauteur de 500 millions € en 2025 essentiellement pour les dons. Elle bénéficie également de Fonds délégués européens (1,5 milliard € en 2025). Ce modèle vertueux, (l'AFD s'autofinance et fait des bénéfices) est fragilisé à la fois par la baisse de la notation de la France qui pèse le coût de son refinancement, et, depuis deux ans, par la baisse des subventions de l'Etat en raison notamment du déficit budgétaire.

L'Etat est à 100 % actionnaire de l'AFD qui est supervisée par un conseil d'administration où siègent des élus, Députés et Sénateurs, des représentants de la société civile, des représentants des ministères de tutelles (ministère de l'économie et des Finances, Ministère des Affaires étrangères, ministère des Outre- Mer). Le cadre de son action est défini par la loi, en l'occurrence la loi du 4 août 2021 adoptée à l'unanimité et relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales. Sa stratégie est décidée par le Chef de l'Etat qui préside le Conseil National pour les partenariats internationaux (CNP) dont le dernier s'est tenu le 4 avril 2025 et elle est déclinée à l'occasion des Conseils internationaux pour la coopération et le développement dont le secrétariat est assuré par le MEAE.

Dans les dix objectifs politiques réaffirmés par le CNP du 4 avril, figure en deuxième position celui de « protéger les réserves les plus vitales de carbone et de biodiversité dans les forêts et l'océan pour préserver la planète ». L'AFD est par ailleurs engagée dans une ambition 100 % accord de Paris et 100 % Objectifs du développement durable dont l'objectif 14 est de « conserver et exploiter de manière durable les Océans, les mers et les ressources marines aux fins de développement ». Entre 2019 et 2023 elle a consacré à cet objectif 4 milliards € soit 6 % de son portefeuille dont une partie croissante est consacrée à la Méditerranée.

L'AFD et la Méditerranée

L'appréhension de l'espace méditerranéen par l'AFD a beaucoup fluctué au grès des aléas politiques et des réformes organisationnelles internes. Aujourd'hui, il est géré par deux départements géographiques, le département Afrique qui comprend toute l'Afrique, y compris l'Afrique du nord, et le Département Orient dont le territoire s'étend jusqu'à la Chine et qui assure le suivi de la Palestine, du Liban, de la Syrie, de la Turquie et des Balkans. Mais, en dépit

de ce morcellement organisationnel, l'AFD est bien présente dans la quasi-totalité des Etats du pourtour méditerranéen, y compris en Libye à travers sa filiale Expertise France. C'est une zone géographique majeure pour son activité, une zone où se situent ses principaux pays d'exposition (portefeuille de 3 milliards € au Maroc, de 1,9 milliard € en Égypte, 1,7 milliard € en Turquie 1,6 milliard € en Tunisie). Son approche des enjeux repose sur des solutions concrètes pour préserver la biodiversité et les ressources dans l'intérêt partagé des populations méditerranéennes. Cet investissement répond à trois objectifs :

Valoriser le capital naturel par des financements innovants face au changement climatique. Le projet Carbone Bleu en Tunisie, soutenu par l'AFD et le WWF, restaure les herbiers de posidonie, véritables puits de carbone. Il expérimente des mécanismes financiers novateurs, tout en s'ancrant dans les politiques publiques nationales.

Réduire la pollution à la source pour préserver les eaux marines. En Tunisie, le programme DEPOLMED est emblématique de cofinancements européens (AFD, UE, BEI) en matière d'assainissement, avec un fort impact sur la dépollution marine. Le projet New East Alexandria en Égypte, en est l'illustration : la construction d'une nouvelle station d'épuration limitera les rejets en mer. Le programme EPAP, pour sa part, renforce la performance environnementale du tissu industriel égyptien à travers un mix d'outils incitatifs.

Accompagner la transition vers des ports durables et sobres. Les ports sont des nœuds stratégiques pour le commerce, mais aussi des leviers puissants de transformation environnementale. Le Groupe AFD soutient activement leur modernisation durable : au Maroc, 150 M€ ont été investis dans la performance énergétique, la gestion des déchets et l'intégration des ports dans leur environnement. En Égypte, via Proparco, l'extension du port de Damiette est financée à hauteur de 50 M€. Ce projet exemplaire anticipe l'évolution des flux logistiques tout en intégrant des normes environnementales internationales : électrification des équipements, alimentation électrique à quai pour limiter les émissions des navires, création de plus de 80 000 emplois d'ici 2038.

Au-delà de ces projets bilatéraux qui privilégient une approche par Etat, l'AFD s'inscrit de plus en plus dans des dynamiques collectives. Elle investit dans le Med Fund dont les intérêts servent à financer des projets liés à la biodiversité en Méditerranée. Elle participe au Blue Med Partnership, qui est un fonds à destination de la Méditerranée doté de 20 millions €, soutenu par la France, l'Allemagne, la Suède, l'Espagne et l'Union européenne. L'AFD met en œuvre le premier projet financé par ce fonds en Égypte, à Alexandrie, où les boues issues de stations

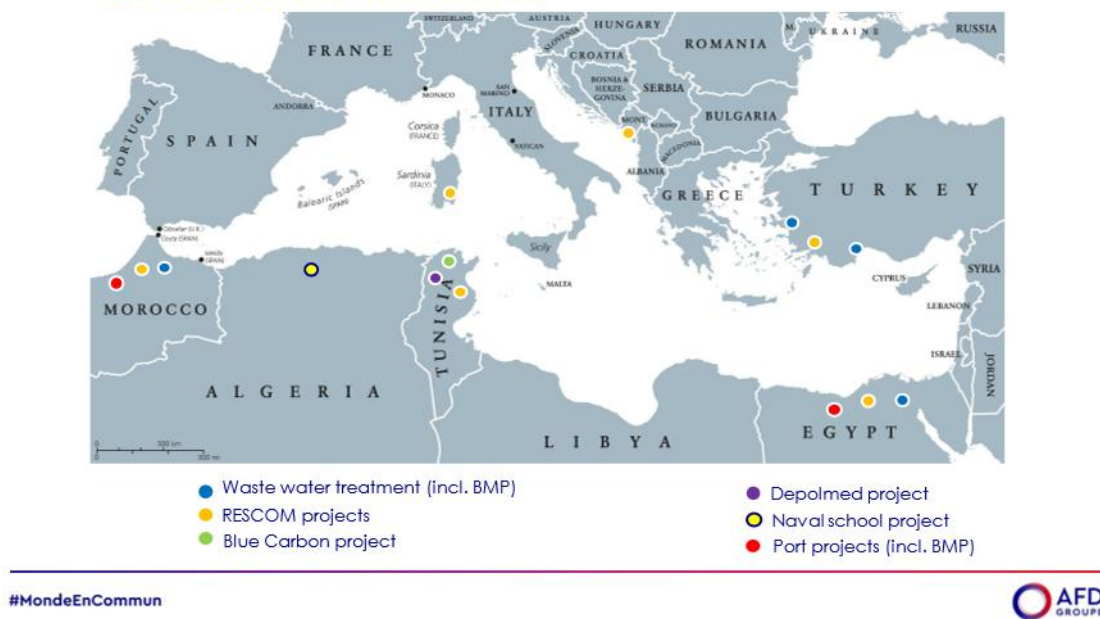
d'épuration seront valorisées. Objectif : éviter leur épandage sauvage et proposer une filière circulaire de valorisation.

L'AFD finance également des projets qui peuvent être reproduits sur l'ensemble du pourtour méditerranéen contribuant ainsi à la diffusion des savoirs et des techniques. L'exemple le plus emblématique est le projet RESCOM, qui est un projet régional ouvert à plusieurs pays méditerranéens qui vise à renforcer la résilience des zones côtières vulnérables et de ses populations en Méditerranée pour faire face aux défis sociaux et économiques connexes, à travers la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature. La réussite du projet repose sur une collaboration étroite entre les acteurs locaux, les autorités publiques et les populations riveraines à travers des activités de formations, d'échange d'expériences et d'accompagnement technique ou institutionnel.

Une économie bleue durable repose sur un capital humain qualifié, maîtrisant les approches intégrées de gestion et de développement durables des espaces maritimes et côtiers. En Algérie, un financement de 700k € de l'AFD est mis en œuvre par l'École Nationale Supérieure des Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral (ENSSMAL) et l'Université de Bretagne Occidentale (UBO). Il s'agit d'un programme qui vise à former des cadres et professionnels du secteur maritime algérien aux principes de la gouvernance intégrée des zones côtières. Une autre illustration est l'adoption de politiques RSE par l'Office de la Marine Marchande et des Ports en Tunisie, en charge de la gestion, de l'exploitation et du développement des ports du pays. Dans le cadre de son partenariat avec l'AFD, l'OMMP se dote d'un dispositif de gestion environnementale et sociale et forme ses équipes en vue d'obtenir la certification environnementale ISO 14001.

Enfin, la pêche constitue un pilier des économies méditerranéennes, en termes de PIB national et d'exportations. La structuration de la filière, notamment en ce qui concerne la pêche artisanale, est un levier essentiel pour une exploitation durable et équitable des ressources. L'AFD a ainsi financé la mise à niveau des infrastructures de l'Office national des Pêches du Maroc, appui de 27 M€ désormais terminé. Bénéficiant d'un cofinancement de 6 M€ délégué par l'UE à l'AFD, le projet MEDFISHTUN est en cours déploiement en Tunisie pour renforcer la durabilité de la pêche et de l'aquaculture, par une meilleure connaissance des ressources halieutiques et l'intégration des pêcheurs à la prise de décision pour leur gestion.

EXEMPLE OF AFD INVESTMENT PROJECTS



Conclusion

Si l'AFD n'a pas à proprement parler de rôle dans la résolution des conflits qui minent le pourtour méditerranéen, elle contribue à forger des alliances de long terme, à créer des communautés de savoirs sur plusieurs objectifs du développement durable notamment sur l'objectif 14 qui concerne les espaces marins. Elle développe des solutions concrètes pour faire face aux risques environnementaux dont certaines pourraient à l'avenir contribuer à une meilleure adaptation au changement climatique des pays de la rive nord puisqu'ils connaîtront, dans les décennies qui viennent, le même climat que la rive sud.

En tant qu'agence bilatérale, l'AFD contribue également à la stabilisation de nos relations avec notre voisinage méditerranéen. Elle a continué à travailler au Maroc dans la phase difficile qu'ont traversé nos deux pays et a pu ainsi, au moment de la réconciliation, proposer des projets d'ampleur techniquement prêts pour consolider le mouvement. L'Agence maintient le lien avec la Turquie, en prêtant aux municipalités et dispose d'un mandat sur la Syrie auquel elle n'a pas renoncé et qui lui permet aujourd'hui d'avoir davantage d'atouts pour participer au redressement de ce pays.

Le groupe AFD accompagne la France dans la préparation des grands événements multilatéraux liés au développement et à l'environnement. Elle a participé activement au Sommet des Océans qui vient de se tenir à Nice et apporté son concours à la journée de la Méditerranée organisée à cette occasion, au cours de laquelle un appel a été lancé à faire de la Méditerranée un laboratoire

de bonnes pratiques en matière de préservation des Océans. L'AFD est prête à monter en puissance sur ces sujets si on lui en donne les moyens, si elle trouve les ressources nécessaires et si la gestion politique collective de cet espace prend forme.